

**Dans quelques jours sera commémoré avec éclat, sans aucun doute, par Emmanuel Macron, devenu subitement « gaulliste », « L’appel du 18 juin 1940 » qui n’est cependant qu’un leurre devenu «historique».**

Il ne s’agit pas du tout du texte écrit le 18 juin par De Gaulle mais celui corrigé et diffusé le 22 juin.

*Pour contribuer à Dreuz.info en utilisant votre carte de crédit sans vous inscrire à Paypal, cliquez sur ce lien [Paypal.Dreuz](https://www.paypal.me/Dreuz" \t "_blank), et indiquez le montant de votre contribution.*

C’est pour cette raison que cette phrase, qui débute son discours du 18 juin :*« Un gouvernement de rencontre qui a capitulé, cédant à la panique, oubliant l’honneur, livrant le pays à la servitude »* est un «faux» puisqu’elle a été rajoutée le 22 juin.

Rajoutée pourquoi ? Dans le but de faire croire aux Français que De Gaulle avait volontairement «fui» à Londres avec l’objectif bien déterminé d’organiser la résistance contre l’envahisseur alors qu’il était en Angleterre sans aucune possibilité matérielle de quitter ce pays et de revenir en France.

Cette modification est totalement occultée, on n’en retrouve aucune trace, ni dans les textes remis à la presse ni dans les «Mémoires» de De Gaulle.

C’est un «faux» appel qui est célébré chaque année à cette date.

\*\*Cela est confirmé par l’historien François Delpla. Il affirme qu’il n’existe aucun enregistrement de l’appel du 18 juin. Son dossier officiel sur ce sujet est déposé à l’UNESCO.

Les archives de la BBC sont également formelles. Elles ne laissent aucun doute sur la date réelle du 22 juin.

Il ne sera lu par les Français, qui n’ont pas fui l’avance allemande, que sur les affiches placardées en août 1940, plusieurs semaines plus tard.

Pourquoi un tel imbroglio ? Le gouvernement anglais était, le 18 juin, toujours en négociations avec le gouvernement français et ne souhaitait en aucun cas froisser le maréchal Pétain.

Le «général» De Gaulle fut purement et simplement interdit d’antenne pendant trois jours, jusqu’au 22 juin.

C’est donc ce texte remanié, enregistré et diffusé le 22 juin qui est l’authentique «appel».

Aucun chef militaire des trois armées, même pas les quelques officiers qui avaient été sous son commandement, aucun homme politique, aucun diplomate n’y a répondu. De Gaulle se trouve à Londres totalement isolé et sans mission officielle.

Sa stratégie a parfaitement fonctionné puisque, grâce à son opportunisme, il est devenu l’homme providentiel qui a organisé la résistance extérieure de la France contre l’envahisseur.

Le 16 juin, de retour de Londres, où il s’était rendu en mission sur ordre du gouvernement Reynaud, De Gaulle rejoint Bordeaux, nouveau siège de repli du Gouvernement Français.

Paul Reynaud vient de démissionner et Philippe Pétain est appelé pour le remplacer.

Le général « à titre temporaire » (1)  espère beaucoup de la constitution de la nouvelle équipe gouvernementale, pour le moins qu’il soit reconduit à son poste de sous-secrétaire d’Etat mais pourquoi pas un ministère plus important compte tenu de ce qu’il croit être ses bonnes relations avec le Maréchal Pétain.

Le général «à titre temporaire» écrit à Paul Reynaud une lettre dans laquelle il lui exprime son désarroi de ne pas être retenu dans le prochain gouvernement. Il lui demande un poste, il souhaite avoir «quelque chose», que l’on fasse au moins de lui le chef du corps cuirassé.

Il n’est pas entendu. Infiniment déçu, et après maintes hésitations, De Gaulle, accompagné par son aide de camp Geoffroy Chodron de Courcel, repart le soir même vers la capitale britannique sur le «De Havilland Flamingo».

Dans l’avion qui le ramène vers Londres il est accompagné par le général Edward Louis Spears, envoyé spécial de Winston Churchill, qui souhaitait surtout les venues de Paul Reynaud et Georges Mandel, mais Spears n’a pas réussi à les convaincre.

De Gaulle qui n’était pas attendu déclare à Spears : ***« C’est bon, ils ne veulent pas de moi ! Dans ces conditions je fous le camp à Londres ».***

Il s’agit là d’un point très important car si De Gaulle s’était vu confier un poste ministériel, ou même sa reconduction comme sous-secrétaire d’État, il serait resté à Bordeaux et aurait fait partie du premier gouvernement Pétain.

**Quelle aurait été sa véritable conduite dans la suite des évènements ? Cela nous ne le saurons jamais.**

Bien des années plus tard, en 1967, il se confiera à Roger Stéphane : ***« Et pourquoi ne pas l’avouer, il y avait l’ambition, j’étais un ambitieux politique et il y a eu la rencontre de la circonstance et de l’ambition. »***

Dès le 22 juin de cette même année 1940, le général Weygand annule la promotion temporaire au grade de général de brigade et met le «Colonel De Gaulle» à la retraite d’office.

(Journal Officiel de la République Française page 4470)

*« Ministère de la Défense Nationale et de la Guerre. État-Major Général. Par décision ministérielle du 22 juin 1940, la promotion au grade de Général de Brigade à titre temporaire de M. le colonel d’infanterie breveté de Gaulle (Charles, André, Joseph, Marie) est annulée. » «Infanterie – Admission à la retraite – Armée active. Par décret en date du 23 juin 1940, M. le colonel d’Infanterie breveté d’état-major de Gaulle (Charles, André, Joseph, Marie) est admis d’office à la retraite par mesure de discipline ».*

Rappelons qu’à cette date du 22 juin 1940, la France était encore sous le régime de la IIIe République, présidée par Albert Lebrun. Ce n’est que le 10 juillet 1940 que le vote des pleins pouvoirs au maréchal Pétain, à une écrasante majorité, met fin à la IIIe République.

Il ne s’agit donc pas d’un texte issu du régime de Vichy ni de l’État français dont tous les actes ont été déclarés nuls après la libération.

*(Lire « J’accuse De Gaulle »- édition 2016 – par Manuel Gomez)*

Le gouvernement français lui ordonne de rentrer en France, *« sous peine d’être jugé comme déserteur ».*

De Gaulle écrit au général Weygand, chef des Armées, le 20 juin 1940 : ***« Mon général, j’ai reçu votre ordre de rentrer en France. Je me suis donc tout de suite enquis du moyen de le faire car je n’ai, bien entendu, aucune résolution que de servir en combattant »***(Mémoires de guerre – 1954).

Il est important de signaler que le 16 juin l’armistice n’est pas encore signé, que donc la France est toujours en guerre et que la fuite de De Gaulle est une « désertion face à l’ennemi en temps de guerre », acte pour lequel des dizaines de soldats ont été fusillés.

Depuis 1958 cette lettre est supprimée, occultée, par tous les historiens officiels du gaullisme qui nous livrent donc une histoire de France revue et corrigée.

**Si de Gaulle avait pu se procurer un moyen de transport, que les autorités britanniques lui ont refusé, il serait revenu à Bordeaux.**

Et c’en était fini de Londres et de son faux « appel du 18 juin ».

*(1)- Le 1er juin 1940 De Gaulle est nommé général de Brigade à titre temporaire. Il m’a été impossible, de me procurer le décret qui a nommé De Gaulle dans ses droits de général de brigade à titre définitif : À quelle date et par qui a-t-il été signé ? C’est le mystère total. Le ministère des Armées étant dans l’incapacité de fournir ce renseignement pourtant capital que j’ai réclamé il y a quelques années. Et comme par hasard le dossier militaire de De Gaulle a disparu au Ministère de la Guerre à la libération de Paris, en 1944.*

*(« J’accuse De Gaulle »- édition 2016 –  par Manuel Gomez)*

Reproduction autorisée avec la mention suivante : © Manuel Gomez pour [Dreuz.info](https://www.dreuz.info/).

*Parce que Dreuz est censuré pour le crime de désaccord avec la gauche,*[*suivez notre fil Twitter*](https://twitter.com/dreuzinfo)*, et retweetez-nous. C’est un important geste de résistance pour faire circuler vos idées.*